

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLOME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-35 et suivants ;
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;
Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;
Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
Vu l'arrêté du 10 janvier 2008 portant création de la mention Escrime du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;
Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 04 juillet 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Escrime est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom	Date naiss.	Lieu de naissance
DEACL250069	Madame	BALZER	Sara	03/04/1995	Strasbourg
DEACL250070	Monsieur	BAUDCHON	Florent	10/09/2002	Lille
DEACL250071	Madame	BERDER	Cecilia	13/12/1989	Morlaix
DEACL250072	Madame	BIBARD	Tyvan	22/05/1999	La Seyne-sur-Mer
DEACL250073	Madame	CLAPIER	Faustine	06/12/2001	Orléans
DEACL250074	Monsieur	CUELLAR PENA	Sebastian	08/08/1996	CALI
DEACL250075	Monsieur	DELGAL	Paul	11/06/2001	Massy
DEACL250076	Madame	FIHUE	Lysiane	09/04/1991	Gisors
DEACL250077	Monsieur	GALLY	Aymerick	30/03/1997	Nouméa
DEACL250078	Monsieur	GORLA	Morgan	09/02/2004	Annecy
DEACL250079	Madame	HEQUETTE	Marianne	22/12/2004	Clamart
DEACL250080	Madame	JACQUES ANDRE COQUIN	Joséphine	21/09/1990	Aubervilliers
DEACL250081	Monsieur	LAVISSE	Matthieu	28/02/2001	Rouen
DEACL250082	Madame	LEMBACH	Charlotte	01/04/1988	Strasbourg
DEACL250083	Monsieur	MARTIN COURBE	Victor	09/01/2003	Paris
DEACL250084	Monsieur	MIDELTON	Luidgi	20/10/1998	Les Abymes
DEACL250086	Madame	RIOUX	Cyrielle	03/09/2003	Pontoise
DEACL250087	Monsieur	ROA RODRIGUEZ	Hernando	30/08/1995	Cali



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

DEACL250088	Monsieur	SALVAT	Adrien	19/10/2004	Paris
DEACL250089	Madame	TRANQUILLE	Lola	16/06/2003	Gap
DEACL250090	Madame	VONGSAVADY	Malina	17/05/1997	La Tronche
DEACL250091	Monsieur	ZROUR MORETTE	Guillaume	21/11/2001	Ermont

Article 2. - Le recteur de région académique Grand Est est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Châlons en Champagne, le 07/07/2025

Pour Le Recteur de Région Académique du Grand Est
Par délégation

Le Délégué Régional Académique
À la Jeunesse, à l'engagement et aux sports

Emmanuel THIRY